



COMMUNE DE ZIMMERBACH

UNTER UNS

Entre Nous

Avril 2022



ÉDITORIAL

Chères Zimmerbachaises, chers Zimmerbachois,

J'ouvre ce *Unter'Uns* avec le cœur lourd et l'esprit préoccupé. L'invasion russe de l'Ukraine est un drame humain et politique majeur, dont les conséquences nous affecteront nécessairement sur les plans social et économique, voire militaire, ce que, comme vous, je redoute. Si le maire de Zimmerbach est bien sûr, comme vous et tous les autres Français, démuni face à cette invasion inqualifiable, il m'est apparu nécessaire de mobiliser tous les moyens de la commune pour contribuer au soutien mondial au peuple ukrainien et, à travers le combat qu'il livre aujourd'hui, à la défense des principes universels de paix, de souveraineté et de liberté des peuples. Votre conseil municipal et moi-même avons ainsi livré une aide financière de 1 euro par habitant à destination des civils ukrainiens, rebaptisé provisoirement la place de Blainville-sur-Mer place Maïdan et, grâce à votre immense générosité, fait livrer de nombreux dons à la population ukrainienne. Vous pouvez également, en contactant la commune ou la ville de Colmar, héberger des réfugiés ukrainiens. Européen convaincu, j'espère que nous pourrons, une fois la paix et la souveraineté ukrainienne assurées, bâtir une grande Europe de la paix, de la solidarité, de la culture et de la prospérité, de Lisbonne à Vladivostok, pour que la France et ses voisins, à nouveau, contribuent au progrès dans le monde. Jusqu'à Vladivostok en effet car, lorsque la Russie sera libérée de la fuite en avant autoritaire et impérialiste de son président, il nous faudra retisser tous les formidables liens qu'ont tissés, au fil des siècles, les peuples russe et français, symbolisés, entre autres, par la correspondance entre Voltaire et Catherine II, la francophilie de Pouchkine ou, plus près de nous, l'escadrille française Normandie-Niemen qui lutta contre le nazisme dans le ciel soviétique. Conjugués à la pandémie et au dérèglement climatique, le retour des affrontements entre Etats et les atteintes à la démocratie invitent à repenser bien des fondements géopolitiques, économiques et énergétiques de notre société pour inventer, pour la France et l'Europe, un nouveau modèle prospère et durable. Dans un tel contexte, je ne peux que rappeler l'importance du vote de chaque citoyen aux prochaines élections présidentielles et législatives.

Ce contexte renforce les principes de votre conseil municipal pour Zimmerbach : agir avec conviction et pragmatisme pour le bien-vivre, la solidarité, le cadre de vie, le dynamisme et l'environnement. Vous découvrirez dans ce *Unter'Uns* de nombreuses actions menées depuis l'automne qui mettent en application ces principes : la gym prévention santé au bénéfice des seniors, la plantation d'arbres par nos conseillers municipaux juniors, le défi famille, la plantation de nouvelles essences d'arbres dans la forêt ou encore les nombreuses actions de nos associations. En outre, les effets de cette crise sur, notamment, les coûts de l'énergie, confortent mon conseil municipal dans son choix de mieux isoler ses bâtiments publics et de remplacer leurs chaudières au fuel vieillissantes et de plus en plus coûteuses. J'ai également engagé une réflexion sur la production communale d'énergies renouvelables.

Pour conclure ce *Unter'Uns*, je vous donne deux grands rendez-vous. Tout d'abord les 21 et 22 mai 2022, deux jours festifs pendant lesquels la commune, les associations et les entrepreneurs de Zimmerbach vous proposeront de nombreuses activités pour célébrer le 180ème anniversaire de la réunification de Zimmerbach. Nous avons, ensemble, préparé pour vous un programme festif, adapté à tous les âges et à tous les goûts : un festival d'histoire d'Alsace – qui se tiendra ensuite chaque année à Zimmerbach, ce qui sera unique dans notre région –, les talents dans la rue, un concert, une saynète, une kermesse, un sentier des oratoires et une exposition de photographies. Le programme est détaillé dans ce *Unter'Uns*. Si vous souhaitez contribuer à l'organisation, n'hésitez pas à contacter la mairie. Je vous donne également rendez-vous lors de réunions publiques de quartier, qui auront lieu d'ici au mois de septembre, que ce *Unter'Uns* présente.

*Je me réjouis donc de vous retrouver à ces occasions, ainsi qu'à la mairie, dans les rues et corners du village et lors des événements qu'organisent les associations.
Avec fidélité et disponibilité, Benjamin Huin*

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Marianne, Léna WINKELMULLER, née le 20 janvier à Colmar

DÉCÈS

Nicole, Micheline, Gilberte MOSER née FELTZ, le 8 février à Zimmerbach

Elodie Irène Anne BEHR, le 17 février à Colmar

MARIAGES

Patrick, Frédéric SCHERMACK et **Fabienne SCHAAL**, le 19 février

VIE COMMUNALE

ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

En octobre 2021, la commune a célébré le premier anniversaire du marché de producteurs locaux en mettant à l'honneur l'association de Walbach « Les Cors des Alpes du Hohnack ».

L'équipe municipale est déterminée à pérenniser et faire vivre ce marché, qui, en plus de garantir une offre alimentaire de proximité et de qualité, contribue à la convivialité et aux rencontres entre tous les habitants de la commune et permet aux associations de Zimmerbach de tenir des stands, à l'occasion des principales fêtes de l'année.

Vos réponses aux questionnaires distribués avec le précédent Unter'Uns ont démontré un très fort taux de satisfaction envers le marché, la communication et les producteurs (84,6% des répondants se déclarent très satisfaits ou satisfaits).

Vous avez annoncé souhaiter que plusieurs manifestations soient organisées sur le marché : c'est ce qui a été fait pour les fêtes de fin d'année et continuera d'être fait.

Votre présence est le meilleur soutien au marché et donc à la vie dans le village, aux circuits courts et aux producteurs locaux !

Nous comptons sur vous.



CHEMIN CI

La route qui relie Zimmerbach à la route départementale 417 (dite « CI »), située sur le ban communal de Wintzenheim, revêt une grande importance pour notre commune et ses habitants. Pour cette raison, dès 2020, la municipalité a rencontré celle de Wintzenheim pour que soient réalisés des travaux de réfection de la chaussée. Si un accord avait été trouvé pour que des travaux soient réalisés en 2021, deux imprévus ont contraint Wintzenheim à retarder les travaux et à y interdire la circulation depuis janvier 2021. Tout d'abord, en janvier 2021, la route avait dû être fermée provisoirement en raison des risques de chutes d'arbres, du décrochage de câbles PTT et de la dégradation de la chaussée engendrés par le fort épisode neigeux. Ensuite, la route a été définitivement interdite à la circulation après qu'un bureau d'études a constaté en mars 2021 le risque d'effondrement d'un pont situé sur la route.

Depuis la fermeture, la municipalité s'est mobilisée auprès de la commune de Wintzenheim pour trouver une solution à la fois rapide, pérenne et juste. Après discussions et dans un esprit d'intérêt général, nous

avons proposé à Wintzenheim de financer 10% des travaux dans une limite de 25 000 euros dès lors, d'une part, que les travaux seraient réalisés en 2022 et, d'autre part, que la route serait rouverte à la circulation en double sens.

La commune de Wintzenheim a accepté cette proposition et a lancé à l'automne 2021 les études préalables, qui ont révélé plusieurs contraintes importantes et plusieurs imprévus. Par exemple, comme un cours d'eau est concerné, la réglementation contraint la commune de Wintzenheim à réaliser les travaux entre juin et octobre. Ces travaux dureront environ quatre mois en incluant ceux sur la chaussée. La route devrait être rouverte à la circulation pour fin novembre. Afin que le coût soit le plus faible possible, la commune de Wintzenheim a sollicité plusieurs subventions auprès des organismes compétents.

Nous remercions l'ensemble des habitants de leur patience et de leur compréhension. Si nous regrettons naturellement cette fermeture et les désagréments qu'elle engendre, nous sommes également satisfaits d'avoir trouvé une solution concertée avec Wintzenheim, qui permettra d'améliorer la chaussée du CI de façon durable et pérenne.

CONFÉRENCE

Le 28 janvier, la commune a accueilli une conférence portant sur « L'Etat dans la société hier et aujourd'hui ». Cette conférence a vu débattre Gilles Clavreul, préfet en disponibilité et récent auteur de *Dans le silence de l'Etat* (Editions de L'Observatoire, 2021) et Pierre Manenti, historien et conseiller de la ministre au Logement Emmanuelle Wargon, qui a publié en 2021 une *Histoire du gaullisme social* (Editions Perrin).

Devant les parlementaires Jacques Cattin et Patricia Schillinger ainsi que de nombreux maires des alentours, les deux auteurs ont échangé sur des sujets aussi variés que l'actualité de la pensée et l'action du général de Gaulle ou le rôle de l'Etat dans les territoires. La clarté des interventions des intervenants, les anecdotes de Pierre Manenti sur la vie du général de Gaulle et les souvenirs de Gilles Clavreul sur son rôle de préfet et de conseiller de François Hollande ont été appréciés. En pleine consultation sur l'avenir de l'Alsace, l'assistance, composée de près de soixante personnes, a ensuite posé de nombreuses questions relatives à la réforme des régions en 2015 et l'éventuel retour d'une région Alsace.

A la suite de la conférence, une séance de dédicaces a été organisée avec la librairie Carpe Diem de Munster.

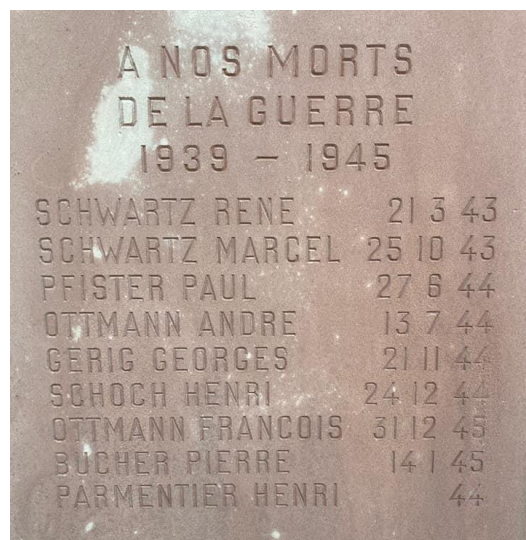


🇫🇷 LIBÉRATION DE ZIMMERBACH LE 5 FÉVRIER 1945

Le 5 février 1945, l'action héroïque des forces alliées a permis de libérer Zimmerbach du joug nazi. Près de quatre-vingt ans après la fin de la seconde guerre mondiale, l'ensemble des compagnons de la Libération et la plupart des soldats alliés nous ont quittés et la paix dans le monde et en Europe est menacée par le retour de tensions. Le devoir de mémoire de la Libération est donc plus que jamais nécessaire.

Le maire, ses adjoints et Nicolas Hirn, président de la sous-section UNC de Zimmerbach ont ainsi déposé une gerbe le samedi 5 février pour rendre hommage aux héros de la Libération.

Une grande cérémonie sera organisée autour du 5 février 2025 pour commémorer le quatre-vingtième anniversaire de la Libération.



🇫🇷 GYM PRÉVENTION SANTÉ

L'équipe municipale est attachée à la qualité du cadre de vie des seniors et a fait du bien-être et de la promotion de la santé une de ses priorités. A cette fin, mais aussi pour favoriser le maintien à domicile des seniors le plus longtemps possible en prévenant la perte de dépendance, la commune a monté un projet avec les associations Siel'Bleu et Alsa'Seniors et a obtenu avec elles le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace pour que soient offerts aux habitants de plus de soixante ans des cours gratuits de gym prévention santé. Le coût pour la commune est nul.

La gym prévention santé est une activité qui s'adresse à toutes les personnes qui ressentent le besoin d'une gymnastique qui s'adapte à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices difficiles ou rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, la capacité à se mouvoir aisément. L'équilibre, la prévention du mal de dos et la relaxation sont des thèmes



couramment abordés. C'est une gymnastique douce du bien-être ! Les principaux objectifs sont de repousser le seuil de fatigue global à l'effort, d'améliorer son équilibre, de réduire les risques de chute, de renforcer son capital santé et de prévenir la perte d'autonomie.

Les cours, dispensés par des professionnels agréés de Siel Bleu, ont démarré en décembre et rencontrent un réel succès puisque cinquante personnes sont inscrites ! Elles sont réparties en quatre groupes équilibrés.

Si vous avez plus de soixante ans, vous pouvez toujours vous inscrire en contactant madame Colyne Briez : colyne.briez@sielbleu ou venir directement la voir après la séance du mercredi après-midi à 15h. Voici les créneaux encore disponibles :

- créneau du lundi de 14h à 15h : 3 places disponibles
- créneau du lundi de 15h15 à 16h15 : 4 places disponibles
- créneau du mercredi de 10h45 à 11h45 : 1 place disponible



SÉCURITÉ

Le maire Benjamin Huin et son premier adjoint Thomas Hess ont reçu en mairie l'adjudante cheffe Claudet de la Gendarmerie nationale le 23 septembre 2021.

Ils ont insisté sur différents enjeux liés à la sécurité et la tranquillité publiques dont la vitesse de circulation, les stationnements gênants, les dépôts sauvages, les bruits de voisinage ou encore les déjections canines.



RÉSULTAT QUÊTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Nous tenons à adresser nos remerciements aux généreux donateurs pour leur soutien financier qui s'élève pour l'année 2021 à **5 917 €**. Grâce à ces dons, la ligue pourra davantage faire avancer les recherches. Un grand merci également aux bénévoles pour leur engagement.

SOUTIEN DE ZIMMERBACH À L'UKRAINE

Comme de nombreuses communes de France, la commune de Zimmerbach a choisi de mobiliser ses modestes moyens pour aider l'Ukraine et son peuple.

Les mesures et actions suivantes ont été prises :

- Acheminement de dons matériels (logistique, hygiène, secours). Deux livraisons pour la protection civile, chargée de les acheminer en Ukraine, ont eu lieu : une première vers Bartenheim (centre de la protection civile du Haut-Rhin) réalisée par les agents communaux et une seconde vers Horbou-Wihr (point de collecte du secteur de la protection civile), réalisée par la réserve communale de sécurité civile. La réserve a également livré les dons de vêtements à Sélestat, où les ambulances Mader ont acheminé les dons vers Lviv
- Soutien financier de 850 euros (1 euro par habitant)
- Recensement des logements disponibles dans la commune en vue d'accueillir éventuellement des réfugiés, en coopération avec le Préfet du Haut-Rhin et Colmar agglomération
- Demande à Habitats de Haute Alsace, bailleur social des terrasses du Hohnack, de réserver à des réfugiés ukrainiens tout logement qui deviendrait vacant.
- Baptême provisoire de la place de Blainville sur Mer « place Maïdan », en honneur au combat ukrainien pour la liberté depuis 2014.
- Les enfants de l'école maternelle et élémentaire Charles Perrault (et leurs professeurs des écoles) ainsi que les petits lutins du périscolaire (et l'équipe du périscolaire) ont fait de beaux dessins, affichés à la mairie, qui témoignent, malgré leur très jeune âge, de leur esprit de solidarité et d'attachement à la paix en Europe.



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Dans le but de nouer le dialogue le plus intense et proche possible entre le conseil municipal et les habitants mais aussi pour permettre aux habitants de partager leurs idées et suggestions pour améliorer le cadre de vie, la municipalité a décidé d'organiser des réunions de quartier régulières tout au long du mandat. Pour favoriser les échanges, sept quartiers ont été identifiés. Ces réunions rassembleront les habitants

des quartiers concernés, les conseillers municipaux qui y résident, les adjoints et le maire. Elles se dérouleront à la salle du Hohnack selon le programme suivant :

Quartier	Rues	Conseillers municipaux concernés	Date
« Cœur de village »	Rue de l'Eglise, rue de la Fontaine, rue Principale, route de Turckheim (partie haute), rue des Trois-Epis, rue du Réservoir (jusqu'à la rue des Vergers)	Jean-Paul Maurer et Fernand Meyer	28 avril – 19h00
« Haut du village »	Rue de la Chapelle, rue du Hohnack, les Terrasses du Hohnack	Pierre Wittmer et Claire Duprez	6 mai – 19h00
« Val Saint-Grégoire »	Rue du Réservoir (après la rue des Vergers), rue du Riesling, rue du Pinot, rue du Muscat, rue du Tokay	Jacques Muller et Gilbert Goetz	9 juin – 19h00
« Quartier ouest »	Rue du Vignoble, rue Sturm, rue des Merisiers	Magali Dalloz et Didier Maquin	17 juin – 19h00
« Quartier de la Fecht »	Route de Walbach, rue Saint Gilles et rue Siben	Thomas Hess et Michel Ottmann	24 juin – 19h00
« Nouveau quartier »	Rue des Prés, rue des Alouettes, impasse des Alouettes, rue des Hirondelles, rue des Fleurs, impasse des Mésanges, rue du Pflixbourg (partie Est)	Patricia Losito, Marc Klein et Rosalie Fornara	28 juin – 19h00
« Quartier du Pflixbourg »	Rue du Pflixbourg, rue des Merles, route de Turckheim (partie basse)	Benjamin Huin et Dominique Thallinger	29 juin – 19h00

Chaque habitant recevra prochainement un courrier l'invitant à la réunion.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Pour embellir notre commune, nous recherchons un groupe de bénévoles disponible quelques jours par an pour aider à la création de décors floraux ou à thèmes. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Magali Dalloz au 0607572043 ou par mail : magali.dalloz@zimmerbach.fr

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022 : PROCURATIONS

Pour rappel, les prochaines élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

- Les Français établis hors de France qui ne peuvent pas se déplacer pour voter personnellement dans le bureau de vote de leur commune ou de leur circonscription consulaire peuvent donner procuration via ce même site maprocuration.gouv.fr. Ils doivent ensuite faire valider la procuration devant le commissariat de police, la brigade de gendarmerie ou le consulat/ambassade de leur choix.
- Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AIRE DE DÉCHETS VERTS

À compter de samedi 16 avril, l'aire de déchets verts sera ouverte de 9h à 18h sous réserve de respect des consignes suivantes : cet espace est exclusivement réservé aux résidents du village et reste soumis au respect du tri ; seul le dépôt de déchets verts est autorisé (tonte de gazon, fleurs et feuilles fanées, branches issues d'élagage).

DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE

La commune a accueilli au mois de mars, Éric Charton, animateur nature et Justine Damlincourt déléguée du parc naturel régional des Ballons des Vosges afin de réaliser un diagnostic du vivant auprès de 3 familles volontaires du village.

Le défi familles permettra :

- d'orienter les familles vers des pratiques pérennes permettant de réduire leur empreinte écologique dans leurs espaces verts,
- créer du lien et renforcer la solidarité entre habitants,
- démontrer que les actions individuelles vont de pair avec les actions collectives,
- porter ces défis et leurs impacts à la connaissance du plus grand nombre.

Le 10 juillet ces 3 familles vont rencontrer d'autres participants de départements voisins afin d'échanger et d'améliorer leurs pratiques.

DISTRIBUTION DE GÉRANIUMS

La distribution de géraniums aura lieu samedi 7 mai sur le parking du Hohnack. Une note d'information vous parviendra sous peu.

INAUGURATION DE LA SALLE DU HOHNACK ET DISTINCTIONS

Le samedi 12 mars, le maire et les conseillers municipaux ont accueilli le préfet du Haut-Rhin, les parlementaires Jacques Cattin, Christian Klinger et Ludovic Haye, le président du conseil régional Jean Rottner, les conseillères régionales Denise Buhl et Odile Uhlich-Malet, le conseiller d'Alsace Lucien Muller, le président de Colmar agglomération Eric Straumann et les maires de Turckheim, Walbach et Wintzenheim Benoît Schlüssel, Philippe Better et Serge Nicole.



Au cours de cette matinée festive, la salle du Hohnack, livrée en 2020 et dont bénéficient déjà la commune, l'école, le périscolaire, les associations et les habitants, a été inaugurée. Cette salle n'aurait pas été possible sans l'action du conseil municipal 2014-2020, le travail de grande qualité des entreprises, l'excellente maîtrise d'œuvre de Kauffmann et Wassmer et les financements massifs de l'Etat, de la Région et du Conseil départemental du Haut-Rhin (aujourd'hui Collectivité européenne d'Alsace). La commune les en remercie, ainsi que M. Pierre-Paul Schneider, premier adjoint entre 2014 et 2020, qui a suivi les travaux au quotidien, de leur élaboration jusqu'à leur achèvement.

Ensuite, les nouveaux habitants de la commune ont été accueillis en présence d'entrepreneurs et d'associations de la commune. Le maire a rappelé qu'il compte sur les nouveaux habitants pour participer activement à la vie de la commune via les associations et commerces locaux.

Puis, le préfet et les parlementaires ont remis à Jacques Muller, maire honoraire, et au premier adjoint Thomas Hess la médaille départementale pour leurs vingt ans d'engagement pour la commune.

Enfin, le maire a remis aux jeunes Zimmerbachois qui se sont distingués entre 2020 et 2022 par des performances scolaires, culturelles ou sportives un bon d'achat à la librairie Carpe Diem de Munster.





COURRIER DES LECTEURS

La commune donne la possibilité aux citoyens de transmettre un mot via cette rubrique. N'hésitez pas à nous envoyer vos contributions.

Pour une coopération citoyenne !

Zimmerbach est riche de ses 850 habitants propriétaires et locataires, de ses associations dynamiques, de ses acteurs économiques réputés, de ses équipements entretenus, de son patrimoine pittoresque ancien et récent de la commune et des particuliers.

Mais Zimmerbach est pauvre en recettes financières du fait de la petite taille de son foncier et de sa forêt, du peu d'acteurs économiques installés, et de l'absence de réserves foncières empêchant le développement du nombre d'habitants et des activités économiques générant des recettes fiscales et autres.

Dans la société actuelle, l'affaiblissement des structures sociales et intermédiaires, voire leur abandon, génèrent l'individualisme observé dans les relations entre habitants et avec les élus, et la perte de sens collectif. Ainsi d'aucuns pensent que lorsqu'ils payent leurs taxes, les rues doivent être régulièrement goudronnées, déneigées et aménagées de places de stationnement, les équipements de l'aire de jeux pléthoriques et dernier cri, etc... Ils n'ont pas compris ou ne savent pas que la commune, par et malgré le travail de ses élus, ne pouvait et ne peut pas tout. C'est pourquoi l'apport des associations et des participants aux Journées Citoyennes ou aux autres actions collectives sont nécessaires. En réalité, en plus de l'aide apportée à répondre à des besoins, ils améliorent avec les élus le vivre-ensemble dans la commune.

N'est-ce pas au niveau d'une commune de la taille de Zimmerbach que ces relations dégradées devraient être rétablies pour améliorer ce vivre-ensemble ? Il est donc bienvenu que les élus et les associations proposent des activités créant du lien pour le bien de tous et de Zimmerbach. Participons-y !

Pour autant, il ne s'agit pas de créer un « entre-soi », car nous sommes entourés de communes avec lesquelles nous partageons des équipements et des services : - avec Walbach nous sommes en RPI et mutualisons des engins, - Turckheim nous laisse accéder à la Chapelle des Frères que nous balayons, fleurissons et dont nous entretenons les abords et - Wintzenheim nous partage le chemin vicinal CI vers la départementale (qu'ils vont réparer, rénover et rouvrir cette année, même si ce chemin est très peu emprunté par ses habitants). De plus, nous sommes membres de Colmar-Agglomération qui gère les déchets, l'eau potable, l'assainissement et subventionne nos projets structurants, lesquels sont également partiellement financés par la Communauté Européenne d'Alsace, le Conseil régional et l'État.

Développons donc des synergies avec toutes et tous autour de nous et au-delà !

L'amélioration du vivre-ensemble doit être un objectif commun quotidien partagé par toutes et tous, habitants, élus et collectivités locales.

Pierre-Paul Schneider
06/01/22

FÊTE DE LA RÉUNIFICATION DE ZIMMERBACH LES 21 ET 22 MAI 2022

Jusqu'au 21 mai 1842, en raison de problèmes historiques noués au Moyen Âge et perpétués même après la Révolution, Zimmerbach était divisée en deux : la partie droite du ruisseau Zimmerbach était indépendante, la partie gauche appartenait à Turckheim. Cette bizarrerie administrative, qui a engendré bien des difficultés, n'a été résolue qu'à partir du 21 mai 1842, date à laquelle le conseil municipal de Zimmerbach a acté la réunification en une seule commune des deux parties du village, officialisée par la loi du 25 juillet 1843.

Pour célébrer le 180^e anniversaire de ce conseil municipal fondateur, la commune organisera un grand week-end festif, en coopération avec toutes les associations et entrepreneurs de Zimmerbach, qu'elle remercie. Voici le programme prévisionnel (une brochure détaillée sera distribuée) :



Affiche réalisée gracieusement par David Grandmaire, habitant de Zimmerbach créateur de Jean-nala&Seppala. La commune le remercie chaleureusement.

Samedi 21 mai 2022

Événement	Lieu	Plage horaire
1 ^{ère} édition du festival d'histoire d'Alsace	Salle du Hohnack	9h00-16h30 (voir programme en PJ)
Les talents dans la rue	Rue principale	Journée
Exposition de photographies	Partout dans le village	Journée
Contes et légendes Gérard Leser	Parvis de l'église	17h00-17h55
Saynète du conseil municipal des jeunes (1 ^{ère} représentation)	Parvis de l'église	18h10-18h55
Soirée tarte flambées	Aire de jeux	19h30

Dimanche 22 mai 2022

Événement	Lieu	Plage horaire
Les talents dans la rue	En fonction des habitants qui accueillent des talents	Journée
Présentation du « sentier des oratoires »	Partout dans le village	9h30-12h00
Kermesse	Aire de jeux	10h00-15h00
Repas « pique-nique »	Aire de jeux	13h00-15h30
Saynète du conseil municipal des jeunes (2 ^{ème} représentation)	Parvis de l'église	17h00-17h45
Concert	Eglise	18h00-19h00

FOCUS SUR LES ÉVÈNEMENTS

1^{ère} édition du Festival d'histoire d'Alsace de Zimmerbach : Dans l'ambition d'accueillir un nouvel événement culturel régulier à Zimmerbach, la commune crée un festival d'histoire d'Alsace qui a vocation à être organisé chaque année. La fête de la réunification sera l'occasion d'en accueillir la première édition. Le programme se trouve sur l'affiche réalisée par Hugo Anneheim, jeune et talentueux graphiste de Zimmerbach, jointe à ce *Unter'Uns*. La salle du Hohnack ayant une capacité d'accueil de 120 personnes, nous vous remercions de vous inscrire dès que possible auprès de la mairie (mairie@zimmerbach.fr ; 0389711014) en précisant si vous assisterez aux conférences du matin ou de l'après-midi (pour des raisons pratiques, il n'est pas possible de ne s'inscrire qu'à une conférence).

Une exposition de photographies et cartes postales anciennes vous permettra d'apprécier les évolutions de la commune à travers le temps.

Les conseillers municipaux juniors proposeront une saynète qui retracera l'histoire de la réunification de Zimmerbach.

Pour mettre en valeur les nombreux oratoires du village, la commune et les amis de Zimm' dévoileront un sentier découverte des oratoires de Zimmerbach.

Lors d'une kermesse, petits et grands pourront profiter de nombreux jeux conviviaux.

A l'église, un concert de la chorale Saint-Georges de Zimmerbach puis de Francis et Marie-Pierre Auclair (orgue et flûte traversière) conclura le week-end

INFORMATIONS SUR LES TALENTS DANS LA RUE

ARTISTES/ARTISANS

Les visiteurs pourront découvrir dans les cours, jardin, cave, garage...mis à disposition par les habitants, mais aussi dans les salles communales, des lieux insolites qui accueilleront les artistes et artisans riches de leurs talents, et de leur passion.

Habitants de Zimmerbach, vous avez sûrement des beaux talents, alors ne les cachez pas, n'hésitez pas à nous les faire connaître, les faire vivre le temps d'un week-end.

SALON DE THÉ : CONCOURS DE « LA MEILLEURE TARTE AUX POMMES »

Ces deux journées seront également l'occasion de découvrir un espace « Salon de thé » (pâtisseries maison, café, tisanes, ou autres boissons)

Cet espace éphémère accueillera un concours de « la meilleure tarte aux pommes » départagé par un jury de professionnels des métiers de la bouche, dont Monsieur Jean-Claude Ittis, Meilleur Ouvrier de France. Une 1^{ère} à Zimmerbach !

Pour exposer et/ou participer au concours, adressez-vous à 2ACZ : tél. 03.89.86.57.20 ou au 06.82.04.42.11 - par mail 2acz@orange.fr

IL ÉTAIT UNE FOIS...

« LA SOCIÉTÉ CYCLISTE DU HOHNACK de ZIMMERBACH »

Par Jean-Paul Maurer, conseiller municipal



Le 12 mai 1949, les statuts sont officiellement enregistrés au registre des associations du Tribunal Cantonal de Colmar, statuts qui précisent que la « Société Cycliste Hohnack de Zimmerbach » a été fondée le 17 décembre 1929. Mais il est probable que la société ait existé avant cette date, puisque sur son drapeau figure l'année 1928 et qu'une première distinction a été acquise avant la date de création officielle.

Le slogan qui figure sur son drapeau, qui est toujours conservé dans une vitrine au foyer Saint Georges est : « IMMER VORWÄRTS, NIE RÜCKWÄRTS » (« TOUJOURS EN AVANT, JAMAIS EN ARRIÈRE »). Dans un registre, conservé précieusement par la famille Marius Ehrhart, sont consignés une centaine de comptes-rendus de réunions, des assemblées générales et des organisations d'événements. Ils s'échelonnent sur une période de près d'un quart de siècle, de décembre 1929 à février 1956, avec toutefois une interruption entre mai 1939 et décembre 1945. Le tout dernier compte-rendu concerne la soirée récréative organisée le dimanche de Pentecôte en 1958, dans la toute nouvelle salle du Foyer Saint Georges. Ce qui est frappant, c'est le soin avec lequel ce cahier a été tenu pendant toutes ces années, la régularité et beauté de l'écriture de la majorité des rédacteurs.

C'est grâce à ces écrits, que nous pouvons nous faire une idée de l'organisation et de l'activité de la société Cycliste Hohnack. Ils sont presque intégralement rédigés en langue allemande, à l'exception de ceux, à compter de février 1954, lorsque Colette Trost est élue au poste de secrétaire.

Selon les statuts, le but de la société était de soutenir le sport cycliste, d'entretenir des relations de bonne camaraderie, de garantir l'entraide mutuelle et réciproque à l'occasion des fêtes. La société n'avait aucun caractère politique ni religieux.

Elle était dirigée par un comité composé : d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire, d'un ou plusieurs assesseurs, et d'un ou deux conducteurs... Le rôle de ces derniers : « consistait à guider la société à chaque sortie et veiller à ce qu'elle se déroule sans interruption. Ils prenaient toute précaution afin que tous les membres y participant, respectent le code de la route, pour éviter tout accident » comme quoi, même à cette époque, la sécurité était déjà à l'ordre du jour et dès 1939, la société avait contracté une assurance afin de protéger ses membres en cas d'accident.

Les différents présidents qui ont œuvré à sa destinée sont :

- Alphonse Meyer de 1928 à décembre 1936
- René Klein de janvier 1937 à décembre 1938
- Marcel Ehrhart de janvier 1939 jusqu'à la fin

D'après les différents comptes-rendus, l'effectif de la Société, durant cette période, oscillait entre une douzaine et une vingtaine de membres actifs. Sur une photo prise le jour de l'inauguration du drapeau en mai 1930, que notre ami Michel Schmitt a mis aimablement à notre disposition, ce sont une trentaine de personnes qui y figurent, dont une vingtaine en uniforme du club.

La mixité était acceptée au niveau des statuts, et c'est en 1950, que pour la première fois une femme, Jenny Trost, intègre le comité en tant que secrétaire, tout comme Colette Trost (déjà mentionnée).

Chaque membre actif payait une cotisation mensuelle, en 1930, cette somme était de 10 francs, et il payait en outre la somme de 100 francs de sa poche, pour acquérir l'uniforme de la société.



Le comité et les autres membres avaient pour habitude de se réunir, soit à la mairie, soit aux restaurants Wilhelm ou Gerig. Lors de ces réunions, en dehors de l'ordre du jour prévu, la séance pouvait débiter par une mise au point sur le non-respect de la ponctualité et le manque d'assiduité des membres à assister à ces réunions, au point de consigner dans les comptes rendus le nom des absents non excusés. Les membres qui étaient en retard de paiement des cotisations étaient également régulièrement rappelés à l'ordre... mais de façon plus discrète.

Au travers des écrits, on constate que la société a été gérée avec beaucoup de rigueur, en conformité avec l'esprit et les statuts du club, par les différents présidents et membres du comité qui se sont succédé.

A cette époque les subventions n'existaient pas, donc la société devait se débrouiller par elle-même pour assurer son financement et sa survie. Pour cela elle avait les cotisations des membres, mais elle organisait régulièrement différentes manifestations qui lui assuraient des rentrées d'argent :

- des concours de quilles (dans les années 1930 la société manquait de trésorerie pour acheter des lots de valeurs, de ce fait ils ne rapportaient que peu d'argent) ;
- des bals champêtres, bals de carnaval, ou soirées récréatives avec tombola ;
- des soirées théâtrales à partir de décembre 1947, les représentations avaient lieu au restaurant WILHELM ;

Elle participait aussi, sur invitation, à des « Rallyes », « Corsos », ou autres manifestations organisées par des villes (Colmar, Sélestat, en particulier) ou des associations cyclistes de la région (Niedermorschwihr, Logelbach, Breitenbach...), ce qui leur permettait, selon la motivation des membres, de gagner des coupes ou autres trophées. Le nombre de distinctions ou médailles qui ornent le mât du drapeau, ainsi que les coupes présentes dans la vitrine, attestent des bonnes performances et de la combativité des membres.

On peut également noter la belle solidarité entre les membres qui se cotisaient pour verser un pécule à leurs camarades qui étaient appelés sous les drapeaux.

Une autre facette festive de la Société Cycliste Hohnack ce sont les balades qu'elle organisait régulièrement entre les membres, toujours dans la joie, la bonne humeur et la bonne ambiance, comme l'attestent les comptes rendus de ces sorties.

Elle organisait également tous les ans, une excursion en car avec les membres des familles vers différentes destinations, soit en France mais également en direction de l'Allemagne ou de la Suisse.

Comme mentionné plus haut, le dernier compte-rendu date du 25 mai 1958, mais on ne sait pas à quelle date cette belle aventure a réellement pris fin.





✚ DEUX NOUVEAUX À L'ÉCOLE !

Quand les températures s'affolent, nos chers écoliers et leurs maîtresses sont à la recherche d'ombre et de fraîcheur. C'est pourquoi, au mois de novembre, sous le regard bienveillant et attentif du maire, des adjoints et des conseillers municipaux en charge du CMJ, dans la cour de récréation, espace particulièrement concerné par la problématique de la chaleur dès le printemps, deux arbres ont été plantés.

Camille Zilliox, adjointe au « maire junior », a proposé à l'ensemble du conseil un panel de six arbres permettant de respecter une logique de limitation de l'entretien, créer un réservoir de biodiversité et surtout de sélectionner des essences adaptées au contexte de la cour d'école : végétaux non toxiques, non épineux, non allergènes, résistance des sujets...

A l'issue de la présentation, deux arbres ont été retenus par nos conseillers municipaux juniors.

Le premier, planté dans la cour du côté de l'école élémentaire, est un tilleul à feuilles de cœur, *Tilia cordata* 'Rancho'. Originaire d'Europe, ce petit arbre à couronne conique et très densément ramifiée déploie un beau feuillage jaune en automne. Cette plante mellifère a aussi pour caractéristique de très bien résister au vent.

Le second, planté dans la cour du côté de l'école maternelle, est un mûrier platane stérile formé en plateau, *Morus kagayamae*. C'est un petit arbre indispensable pour créer une large zone d'ombre. Son feuillage luisant est particulièrement décoratif.

Les enfants vont désormais pouvoir développer de nouveaux jeux autour de ces nouveaux venus et apprendre à leur contact la connaissance des végétaux et le respect de l'environnement.



✚ UNE FORÊT RÉSILIENTE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES !

Les forêts jouent un rôle déterminant dans la durabilité de notre société. Comme chacun le sait, en plus de favoriser des écosystèmes, elles améliorent la qualité de l'air, assurent la survie de nombreux animaux, réduisent l'érosion, assurent un attrait touristique, embellissent notre cadre de vie, sont le moteur d'une part importante de notre économie...

Depuis quelques années, elles sont touchées par le changement climatique, affectées par des dépérissements (scolytes, champignons, chancres...). Afin de protéger notre forêt, préserver sa biodiversité et assurer sa résilience, notre commune a fait le choix de suivre les conseils de son agent forestier et de planter en 2022 des essences d'arbres correspondants à ces contraintes.

Ainsi, 200 pins noirs *Pinus nigra* et 100 robiniers *Robinia pseudoacacia* vont être plantés pour assurer la pérennité de notre forêt !

✚ SAVEZ-VOUS PLANTER DES BULBES ?

Les jeunes du conseil municipal ont plusieurs projets à réaliser au cours de leur mandat. L'une de leur priorité est d'embellir le village.

Le 10 novembre, des enfants du village sont venus aider des membres du CMJ à réaliser un nettoyage d'automne sur le mur de l'école afin d'y planter des bulbes. Sur les conseils de Gilbert et Karin Goetz, de Magali Dalloz, ils ont appris à planter des bulbes.

A l'aide de petites pelles et de plantoirs à bulbes, les enfants ont creusé un trou dans chaque alvéole vide, d'une profondeur de deux fois la hauteur du bulbe, placé le bulbe en dirigeant la pointe vers le haut et recouvert de terreau. Ce travail qui a occupé les jeunes pendant une matinée va permettre dès ce printemps de voir apparaître tulipes, jacinthes, crocus, narcisses, muscaris et puschkinias.

Ce choix judicieux d'espèces colorera l'école du mois de mars au mois de juin.

« QUAND AURA COMMENCÉ FÉVRIER, TU POURRAS TAILLER TOUT ARBRE FRUITIER » *Les proverbes et dictons agricoles, 1872*

Samedi 5 février, ce proverbe agricole du XIX^{ème} siècle a été appliqué à notre verger communal sous la direction de trois formateurs arboriculteurs de l'« Association d'Arboriculture de Herrlisheim et environs » : Philippe Pallucci, Clément Bertrand et le président Maurice Klingner. Ces derniers ont assuré des cours de taille de formation pour nos quatre jeunes arbres plantés en journée citoyenne* ainsi que des cours de taille fruitière pour les six autres sujets âgés de 11 ans dans notre verger communal.

Quant aux pommiers nanisants conduits en haie fruitière, leur taille a été aussi assurée. Chaque arbre est analysé : branche fruitière, charpentière, sous charpentière, bourgeon à bois, bourgeon à fruit, dard, stipulaire... Ce vocabulaire technique a été expliqué aux amateurs pour permettre à ces derniers de mieux connaître la physiologie de l'arbre et d'appliquer les bons gestes de la taille.



50 personnes environ ont assisté à ce cours pédagogique et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain en février pour la saison 2 de ces cours de taille.

*4 fruitiers ont été plantés en journée citoyenne en septembre : 3 pommiers : Reine des reinettes, Rose de Berne et Belle de Boskoop et une prune Quetsche. A ce jour notre verger communal possède une quinzaine d'espèces de pommiers, poiriers, pruniers Quetsche et Mirabelle, cerisiers.



Cérémonie du 11 novembre



Benjamin Huin-Morales, maire, entouré de Nicolas Hirn (président de l'Union Nationale des Combattants), Alfred Schoepfer (porte-drapeau de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre), les chanteurs de la chorale Saint Georges, Matthias Better et des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Notre commune a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 aux côtés de l'union nationale des combattants, de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre, de la chorale, du conseil municipal des jeunes, des écoliers, du curé et, naturellement, des nombreux habitants réunis. Notre maire junior, Cyriane Wissler, a merveilleusement lu une émouvante lettre d'un poilu à sa famille.

A l'issue de la cérémonie républicaine, la commune a présenté l'exposition sur "La famille en 14-18" organisée en partenariat avec le Mémorial de la Grande Guerre. L'exposition, qui comportait dix panneaux, a mis en avant la mobilisation de tous les membres de la famille en 14-18, au front, dans les usines et à l'école ainsi que les correspondances familiales.

Nicolas Hirn, président de l'Union nationale des combattants a enfin salué la mémoire de nombreux sauveteurs lors de différentes guerres.



Noël sur le marché hebdomadaire



Vin chaud offert et vente de bredalas par l'association Les Enfants d'Abord



Chants de Noël de la chorale Saint Georges

Fête des aînés



Nombreux invités



Chants proposés par la chorale Saint Georges



En cuisine

LES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Un petit retour sur les activités des derniers mois...

✓ Les après-midi jeux

Des après-midi jeux sont proposés par notre Conseil Municipal Junior afin de rassembler les citoyens. La première édition du 2 octobre 2021, ciblant les juniors et les seniors a eu un grand succès. Tous les jeux ont beaucoup plu et le goûter était succulent. Un grand merci aux pâtisseries et pâtisseries ! La deuxième édition, ouverte à tous, a eu lieu tout récemment le dimanche 13 mars 2022.

Thibaut



✓ Plantations d'arbres et de bulbes

Avec le conseil municipal des jeunes nous avons planté des bulbes et deux arbres à l'école. Nous voulions qu'il y ait plus de végétation à l'école pour que l'espace soit plus naturel et qu'il y ait plus d'ombre dans la cour de récréation. Le premier arbre planté est un tilleul à feuilles de cœur et le deuxième arbre est un mûrier platane.

Nous les avons choisis car ils ne font pas de fruits qui pourraient tomber sur les élèves et ils sont des arbres d'ombrage.

Le 10 novembre 2021, nous avons également aidé les conseillers municipaux à planter des bulbes dans le mur de l'école. Nous avons fait cela pour que ce mur soit plus végétalisé. Certaines plantes étaient déjà en place et continueront à grandir.

Nous avons hâte de voir tous ces végétaux pousser au sein de notre école.

Camille et Leelo



✓ Formation aux premiers secours

La sortie du CMJ de Zimmerbach prévue au SDIS à Colmar (Service départemental d'Incendie et de secours) a dû être reportée en raison de la pandémie.

Le samedi 11 décembre 2021 nous avons eu le plaisir d'accueillir Pierre Wittmer. Il est conseiller municipal de notre village et pompier volontaire depuis de longues années. Il nous a parlé avec passion et plaisir de son engagement chez les pompiers. Il a expliqué le fonctionnement d'une caserne et le rôle du sapeur-pompier au sein des urgences.

Il a insisté sur la réaction que nous devons avoir en cas d'accident ; en effet, pour porter les premiers secours il faut composer :

- le 18 pour les Pompiers,



- le 17 pour la Gendarmerie ou la Police,
- le 15 pour le SAMU,
- et le 112 qui correspond au numéro d'urgence international.

Nous avons fait des exercices pratiques pour être capables d'appeler les secours.

Nous sommes très heureux d'avoir pu assister à cette rencontre, un grand merci !

Ludivine et Bastien



✓ Logo du CMJ

Le conseil municipal des jeunes souhaitait créer son propre logo. Au mois de novembre, un groupe composé de Hugo Bastianini, Thibaut Dupeuble et Pierre Dalloz s'est réuni pour créer, imaginer un logo qui représente le conseil. Nous avons eu l'idée de reprendre le blason de Zimmerbach, de changer les formes afin que ce soit plus en lien avec les jeunes.

Le choix s'est donc porté sur les lettres C.M.J. en bleu-blanc-rouge pour rappeler le drapeau français ; une grappe de raisin et une serpe de vigneron pour représenter la viticulture.

Nous avons ensuite envoyé nos croquis à Hugo Anneheim, designer graphique et illustrateur, habitant le village, qui nous a fait plusieurs propositions. L'ensemble du conseil municipal a ensuite voté pour le projet que nous vous présentons ici.

Pierre



✓ Concours photos

Le CMJ organise un concours photos à l'occasion de la fête de réunification du village sur le thème « Les endroits emblématiques de Zimmerbach ».

Déposez vos créations à la mairie avant le 30 avril !

Le CMJ votera pour sa photo préférée et le vainqueur sera récompensé lors du week-end du 21-22 mai.

Le plus important est de vous amuser, d'être créatif et original !

Liam



✚ FÊTE DE LA SAINT NICOLAS

Retour en images sur la visite du Saint Nicolas à l'école maternelle et élémentaire Charles Perrault de Zimmerbach, qui a permis, tout en respectant le protocole de l'Education nationale, d'honorer les traditions et de féliciter les enfants sages !



✚ LES CE2/CM1 DE ZIMMERBACH RÉCOMPENSÉS AU SALON DU LIVRE DE COLMAR

Les CE2/CM1 ont participé à un concours d'écriture autour des fables de Jean de La Fontaine.

Après avoir étudié plusieurs fables, les élèves ont écrit les suites de "La cigale et la fourmi", "Le corbeau et le renard" et "Le lion et le rat".

Des personnages qui ne s'apprécient pas, devaient se retrouver autour d'une cause commune. Le thème du concours d'écriture étant : "les retrouvailles".

Le renard finira par partager son fromage avec le corbeau en pique-niquant autour d'une nappe vichy !

La cigale et la fourmi s'associent pour chaparder de la nourriture au chasseur vivant près de la forêt !

Le lion et le rat se débarrassent du chasseur pour vivre en paix dans la savane !

Ces fables écrites en rimes, illustrées à la façon de Gustave Doré ont été récompensées !

Les CE2/CM1 ont gagné le 1er prix d'écriture de fables au salon du livre de Colmar 2021 et gagné un chèque de 150€.



INSTALLATION DES CRAYONS

Ces crayons ont été imaginés puis peints par nos conseillers municipaux juniors et des écoliers avec l'aide des conseillers municipaux.
Ils rendent notre école encore plus belle.



CARNAVAL AU PÉRISCOLAIRE



LA RECETTE DU CHEF

Notre village a la chance d'accueillir le caveau « Au Raisin d'Or ». Vous êtes nombreux à profiter des plats alsaciens traditionnels que le chef Joël Jamm cuisine avec talent. Retrouvez ici l'une de ses nombreuses recettes !



CLAFOUTIS AUX ESCARGOTS ET AUX CHAMPIGNONS

- 1 œuf
- 60 gr de farine
- 1/8 litre de lait
- 1/8 litre de crème fluide
- sel poivre
- ½ boîte d'escargots (compter 8 à 10 escargots par personne)
- 120 gr de champignons
- 12 petites tomates cerises
- 1 échalote
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillère à soupe de persil haché
- 30 gr de beurre

Mélanger l'œuf et la farine, ajouter progressivement le lait et la crème tout en remuant pour éviter les grumeaux. Réserver.

Hacher l'ail, l'échalote et le persil et faites-les revenir dans une poêle avec le beurre.

Ajouter les champignons, puis les escargots, laisser suer pendant 1 à 2 mn, puis retirer du feu.

Prendre 4 petits moules à clafoutis ou à gratin, ou à crème brûlée (10 à 12 cm de diamètre) ovales ou ronds.

Partager le tout équitablement puis ajouter l'appareil précédent.

Enfourner dans le four préchauffé à 200° pendant 25 mn.

Servir chaud avec une petite salade.

LE COIN DES ENTREPRENEURS

La commune est fière de ses entrepreneurs, artisans et commerçants, qui contribuent au dynamisme, à la prospérité et au rayonnement de Zimmerbach. A chaque Unter'Uns, l'un d'eux sera désormais mis en avant.

Créé en 1946 par Marcel Zeh, dans les bâtiments de la porcherie de ses parents, le garage est aujourd'hui un pilier de l'économie de notre village. Les anciens habitants se souviendront qu'entre les années 50 et 1986, une station-service était implantée à la place du dépôt de pain de Marie H. Pour l'anecdote, Marcel Zeh a réalisé le tracé de la course de côte en bonne liaison avec Monsieur Schwindenhammer. Bien au chaud dans un garage de Zimmerbach se trouve encore la 4 chevaux qui a couru les 2^{nde}, 3^{ème} et 4^{ème} courses de côte de Turckheim.

C'est en 1976 que la seconde génération prend la relève. Jean-Pierre Zeh développera le garage jusqu'à atteindre 15 salariés. En 1987, il procédera à la rénovation de l'atelier, puis en 2005, il construira une cabine de peinture à l'eau (procédé où seul le vernis contient du solvant).

Sylvain Zeh succèdera à son père en 2009. Il construit un nouveau parking et un hall d'accueil en 2016. En 2021, malgré la crise sanitaire qui retarde les travaux, il rénove l'ancienne partie de l'atelier qui est visible depuis la rue des merles. Pour se mettre aux normes environnementales, il place une citerne d'huile aérienne avec séparateur d'hydrocarbures et isole complètement le bâtiment. Pour prolonger sa démarche, il souhaite poser des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments.

Aujourd'hui, 8 personnes travaillent au garage. La formation des jeunes à la réalité du terrain fait partie de ses priorités en termes de gestion du personnel.

Pour son développement le garage est même à la recherche d'un carrossier-peintre.

Les services proposés sont larges :

Le service commercial vous propose la vente de véhicules neufs des marques Renault - Dacia, et de véhicules d'occasions toutes marques.

Le service entretien vous propose la réparation mécanique, la carrosserie, le changement et la réparation de pare-brise, le service pneus toutes marques. Il est spécialiste dans l'entretien des véhicules électriques.

Sylvain Zeh participe également activement au bon déroulement de l'exposition de voitures anciennes.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LE TENNIS CLUB ZIMMERBACH

Le Tennis Club Zimmerbach est plus motivé que jamais pour reprendre ses activités dès le retour des beaux jours.

Ainsi, les deux journées d'inscriptions se sont déroulées à l'aire de jeux, les :

- Samedi 26 mars de 10h à 12h et de 14h à 16h,
- Mercredi 30 mars de 17h30 à 19h.

Vous avez toujours la possibilité de vous inscrire par mail à l'adresse tennisclubzimmerbach@gmail.com ou en contactant le président du club, André Schumacher, au 06 80 30 02 90.

Les cours débutent samedi 9 avril.

En 2022, un coup de neuf sera donné au club-house au travers d'une rénovation complète, intérieure et extérieure, qui permettra d'accueillir les joueurs et spectateurs dans les meilleures conditions possibles.

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer en 2022, l'association du Tennis Club Zimmerbach organisera son 18ème tournoi Open du 1er au 19 juin 2022. Le TCZ prendra également part aux événements organisés durant le week-end des 21 et 22 mai 2022, à l'occasion de la célébration du 180^{ème} anniversaire de la réunification du village. Si vous souhaitez suivre toute l'actualité de notre association, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook Tennis Club Zimmerbach et à consulter notre site internet <http://tennisclubzimmerbach.e-monsite.com>.



Retour sur l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 21 janvier 2022.

André Schumacher, Président



ASSOCIATION D'ANIMATION CULTURELLE DE ZIMMERBACH

La saison 2021/2022 a démarré pour un bon nombre d'activités de notre association pour le plus grand plaisir des adhérents du village et des alentours

Salle du Hohnack :

DANSES MODERNES : par Hervé Schlier, (06.74.81.28.43) **KRAV MAGA SELF DEFENSE** : par Cédric Petit-Sauvage (07.66.13.20.08). Des animateurs qui transmettent leur très grande, utile et belle passion. En raison des contraintes sanitaires, certaines activités (yoga, pilates, renforcement musculaire) ont été suspendues.

Nous mettons tout en œuvre pour les rendre pérenne dès que la situation le permettra.

Salle d'honneur :

PATCHWORK : par Françoise Dufourg et Véronique Schott, un travail d'une très grande minutie. N'hésitez pas à les contacter, elles seront heureuses de vous transmettre leur savoir faire qu'elles pratiquent depuis de nombreuses années (06.27.69.12.73 ou 06.09.46.37.63)

COUTURE : par Isabelle Boës (Isadel Créations) une passionnée de la belle couture qu'elle transmet à toutes celles ou ceux qui ont envie de débiter ou de se perfectionner. Là aussi n'hésitez pas à la contacter au 06.80.10.36.04

La nouveauté **LADYLADIET** a remporté un beau succès. Merci à Cécile Friederich, diététicienne diplômée d'état, pour son dévouement et son professionnalisme. Grâce à elle le groupe a su trouver un bel accompagnement pour la connaissance et la pratique de la diététique comportementale (vous pouvez la joindre au 06.13.12.78.30)

LES MARCHEURS DU MERCREDI : actuellement le groupe se donne rdv de 18 h à 19 h mais dès le mois de mai, l'horaire pourra être porté de 20 h à 21 h – départ place du 5 février pour les amateurs de belles balades. Il est envisagé de créer plusieurs groupes, selon les participants (marche rapide, marche nordique...) avec horaire à définir.

COURS DE CUISINE : 3 cours pour adultes se sont déroulés chez la Masterchef Joëlle. Le premier cours les cuisinières ont concocté un menu complet sur le thème de l'automne et les 2 autres cours sur le thème du menu de Noël. Les toques blanches, à chaque fois au nombre de 15, ont pu emporter leurs repas pour 2 personnes. Des moments culinaires fort appréciés tant par leur qualité mais aussi par la belle pédagogie conviviale de la chef.

D'autres cours sont programmés pour la réalisation de pains et viennoiseries fin avril, courant mai et juin, mais aussi pour un cours de pâtisserie. Les dates et lieux seront communiqués sur les réseaux.

Les cours pour enfants n'ont pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires mais seront programmés ultérieurement.

LES TALENTS DANS LA RUE 21 et 22 mai 2022 : Une fête qui s'était déjà déroulée en 2009 et 2010 et qui avait connu un immense succès. Artistes, artisans de Zimmerbach et des environs, démontreront leurs talents dans les lieux que les habitants accepteront d'ouvrir pour ce week-end mais aussi dans les salles de la mairie que la commune mettra à disposition. Nous les remercions d'avance pour leur soutien. Artistes et artisans souhaitant participer à cette manifestation, peuvent dès à présent prendre contact auprès de nous, par mail ou par tél. au 06.82.04.42.11

Un concours de pâtisserie sera organisé en présence d'un Meilleur Ouvrier de France. Une fiche d'inscription avec le règlement sera mise prochainement en ligne sur notre site et sur les réseaux.

Ce même week-end la commune organisera les 180 ans de la Réunification de Zimmerbach.

RENCONTRE DES VEHICULES ANCIENS DE SEPTEMBRE : En raison des **contraintes sécuritaires** imposées, la route de Saint Gilles ne pourra pas être utilisée car les travaux ne seront pas terminés à cette date. Notre comité a donc décidé, avec beaucoup de regrets, de reporter cet événement en 2023.

TRAIL OU COURSE A PIED : des discussions ont eu lieu et des démarches entreprises afin d'organiser un « trail » à la portée de tous. Bienvenue à toutes celles et ceux souhaitant s'investir dans cet événement.

ACHATS GROUPES A DES TARIFS ATTRACTIFS :

- Les paniers bio de la ferme des « Chants de la Terre » se poursuivent et sont livrés tous les vendredis après-midi dans notre village. Contact : 03.89.41.90.63 – www.chantsdelaterre.fr

- Fruits Bio du Sud (abricots, pêches, nectarines) - Huile d'olive- Miel du producteur local - Epices de Madagascar - Asperges et Fraises locales. **Ces opérations ayant connu un vif succès, seront reconduites cette année**

BALADES ET VEILLEES CONTEES : contact est pris avec un conteur

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'association **2ACZ** par mail 2acz@orange.fr ou par tél. au 03.89.86.57.20 - Site **2ACZ** : www.2acz.jimdo.com

**Brigitte Butterlin, Présidente
Et le comité de 2ACZ**

LES AMIS DE ZIMMERBACH

Les Amis de Zimmerbach est votre association communale créée en 2015 pour accompagner les projets communaux structurant, tel que le parvis de l'église et la salle du Hohnack.

Cette année, une nouvelle dynamique est lancée avec un comité renouvelé en partie.

Romain Beaufls est notre nouveau Trésorier, Carine Warthmann est à présent chargée du secrétariat et Jeannine Wittmer est entrée au comité.

Notre association s'adresse à toutes les personnes qui aiment notre village et qui souhaitent apporter ses compétences pour l'embellissement de Zimmerbach.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe, ou simplement, soutenir financièrement nos projets. Un bulletin d'adhésion a récemment été glissé dans votre boîte aux lettres.

Pour plus d'information vous pouvez joindre Rosalie Fornara, au 07 48 73 10 02.



Le nouveau comité

Les Amis de Zimmerbach ont inauguré leur boîte à livres le vendredi 1er avril dernier.

Fabriquée par les membres de l'association et posée par les agents communaux, elle a pris ses quartiers à l'arrière de la mairie.

Le principe est simple : Empruntez, lisez, déposez ! Des livres y sont en libre accès et à disposition de tous les habitants. Toute personne peut prendre le livre qu'il souhaite, et est libre de le ramener, de l'échanger ou de le garder.

Une seule règle pour les dépôts, cette boîte n'accepte que les livres en bon état.

Aucune limite pour les lecteurs, les livres n'attendent que vous...

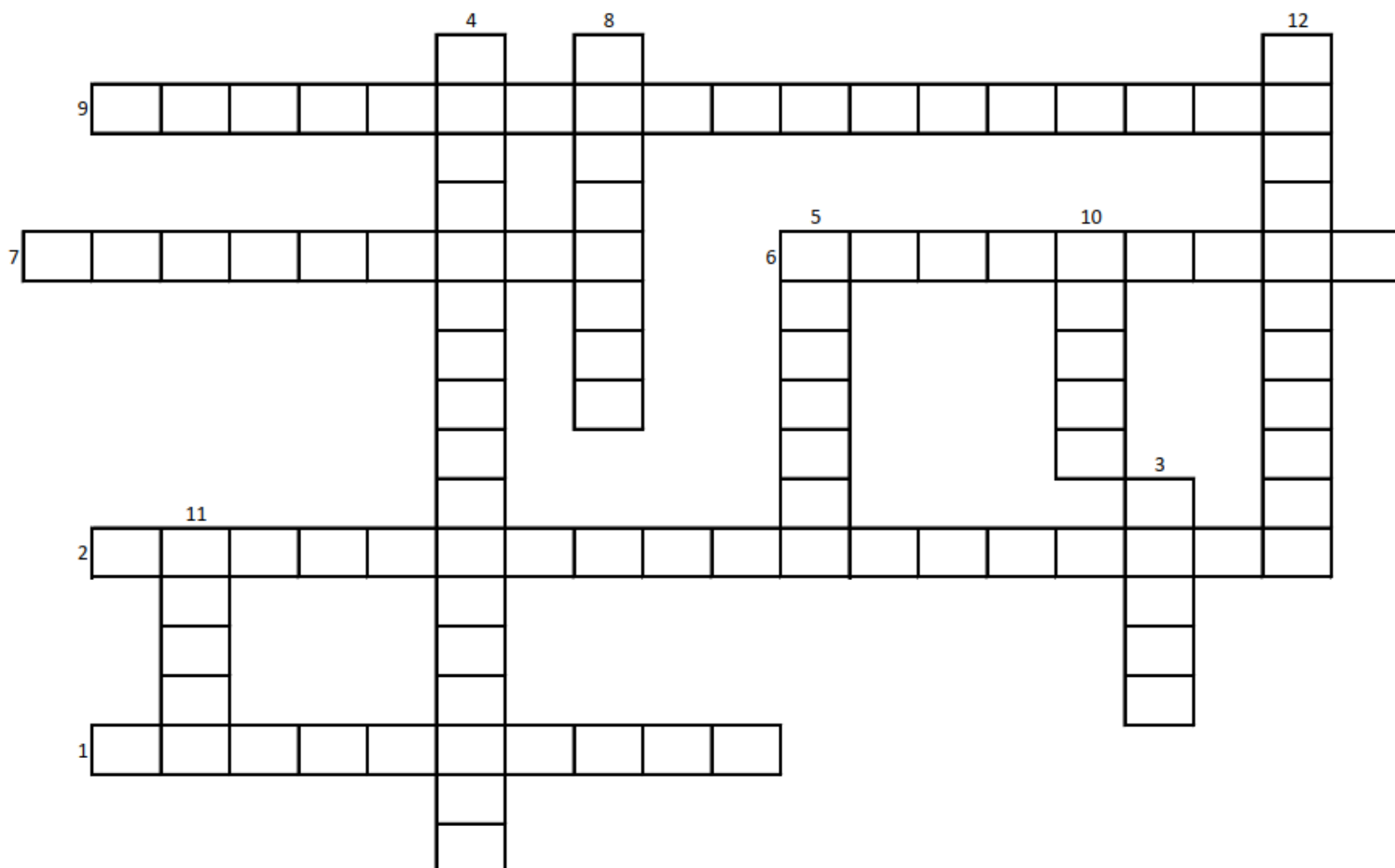


JEUX

Cette rubrique jeux est destinée à tous mais en particulier aux enfants de moins de onze ans. En effet, les enfants de moins de onze ans qui rempliront avec succès la grille de mots croisés autour de Charles Perrault, qui répondront correctement au quizz et qui trouveront où la photo mystère a été prise seront tirés au sort et l'heureux élu recevra un petit cadeau.

Réponses à déposer à la mairie.

❖ MOTS CROISÉS AUTOUR DE CHARLES PERRAULT



1. Avait la permission de minuit
2. Devra être réveillée par un prince
3. Sa ville de naissance
4. Regroupe, comme Charles Perrault, les immortels
5. Son prénom
6. Le mieux chaussé et le plus filou des félins
7. Le surnom du roi que Charles Perrault a servi
8. Malin, le petit poucet en sema...
9. Le loup lui a demandé : "Tire la chevillette, et la bobinette cherra"
10. Bizarre, la sienne était bleue...
11. Batiment à Zimmerbach auquel il a donné son nom
12. Fait preuve de précaution pour retrouver son chemin

La grille ne comporte pas de tirets / nom et prénom sont attachés / pas d'espace

❖ QUIZ (entourer la bonne réponse)

I/ Charles Perrault était :

- a/ Un inventeur b/ Un homme de lettres c/ Le premier maire de Zimmerbach

II/ Parmi ces contes, lequel n'est pas de Charles Perrault ?

- a/ Barbe bleue b/ Les fées c/ Hansel et Gretel

III/ Qui était le roi de France pendant que Charles Perrault vivait (1628-1703) ?

- a/ Henri IV b/ Louis XI c/ Louis XIV

IV/ Dans le conte Cendrillon, une citrouille est transformée en :

- a/ Carrosse b/ Ballon c/ Fée

❖ PHOTO MYSTÈRE



Où cette photo de Zimmerbach a-t-elle été prise ?

.....

❖ SOLUTIONS DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

✓ MOTS CROISÉS HORIZONTAL

2. Boîte aux lettres
4. Thérèse De Lisieux
6. Ignace
7. Archives
8. Stauffen
9. Paul Eschbach
11. Kilbe

VERTICAL

1. Châtaigniers
3. Jean-Pierre Voegtlin
5. Geisbuhl
10. Leon Siben
12. Zimmerplatz

✓ PHOTO MYSTERE

Lieu : Accroché à la maison Paulette Schorr, au 17 rue Principale

L'heureuse gagnante du Unter'Uns d'octobre 2021 est madame Bernadette Gueldry, bravo à elle.
La commune lui a offert un bon d'achat d'une valeur de 40 € à la boulangerie Marie H.

Retrouvez toutes les infos et davantage sur le site actualisé en permanence : www.zimmerbach.fr, sur PanneauPocket et notre page Facebook



@CommunedZimmerbach



PanneauPocket : Zimmerbach

